



Conseiller.ère en aménagement du territoire

Ville de Lévis

📍 996 Rue de la Concorde, Lévis, Québec G6W 5M6

👤 1 Poste disponible

📅 Expiré à l'externe le : 28 mai 2025

📅 Expiré à l'interne le : 22 mai 2024

DESCRIPTION DU POSTE

Ce qui t'attend

En tant que conseiller.ère en aménagement du territoire, ton rôle consistera à coordonner le traitement des dossiers de ton secteur d'activité et d'assumer une supervision fonctionnelle du travail du personnel technique. Tu auras à effectuer des analyses réglementaires, l'analyse urbanistique des projets de développement et d'aménagement et devras formuler des recommandations.

L'équipe et l'environnement de travail

Les maestros de l'urbanisme, c'est nous ! À la Direction de l'urbanisme, tout, tout, tout est harmonieux: l'équipe, le patrimoine, le schéma d'aménagement et le développement de la Ville ainsi que les différentes activités urbaines. Notre orchestre symphonique, c'est Lévis. On crée la mélodie, en équipe, en veillant à ce que l'ensemble des instruments et des musiciens.nes soit mis à contribution efficacement et dans le respect de l'environnement.

Principales responsabilités

- Analyse des dossiers d'urbanisme et des projets d'aménagement du territoire en traitement et formule des recommandations s'appliquant aux différents règlements d'urbanisme en vigueur.
- Coordonne le traitement des dossiers et les tâches du travail du personnel technique et en vérifie la qualité. Au besoin, fait des recommandations à sa ou son supérieur.e immédiat.e.
- Prépare les rencontres des comités consultatifs d'urbanisme des conseils d'arrondissements incluant les consultations publiques. Peut agir à titre de secrétaire et participe aux comités consultatifs. Participe et assure le suivi des rencontres des comités pléniers d'arrondissement en assurant la conformité des différents documents découlant de ceux-ci. Au besoin, consulte sa ou son supérieur.e.
- Agit comme personne-ressource et exerce un rôle-conseil auprès de la clientèle, de l'équipe de travail et des autres services de l'organisation.
- Analyse les projets de modification de la réglementation d'urbanisme, émet des recommandations et en assure une application uniforme.
- Effectue l'analyse urbanistique des projets de développement et de mise en valeur du territoire par rapport aux lois et règlements applicables; à ce titre, en évalue l'impact et fait des recommandations sur des projets d'ensemble immobilier, sur des plans d'aménagement d'ensemble, sur des projets d'ouverture de rue et autres de même nature, et à ces fins, représente sa direction sur tout comité.

Profil recherché*

- Baccalauréat en urbanisme ou dans une discipline appropriée
- Au moins quatre (4) ans d'expérience dans les fonctions de l'emploi
- Autonomie et planification du travail
- Esprit d'analyse
- Collaboration et travail d'équipe
- Initiative et capacité à réaliser ses différents mandats avec un minimum d'encadrement

Autre information

- Il s'agit d'un remplacement d'une durée d'un (1) an

Cet emploi est pour toi? Postule maintenant!

📅 Entrée en fonction :
2 juin 2025

📁 Type d'emploi :
Temporaire 1 an / Temps plein

🕒 Quarts de travail :
Jour

🕒 Heures de travail :
35 h/sem.

📍 Emplacement
Hybride

💰 Salaire :
32,34 \$ - 58,92 \$ CAD Taux horaire

👥 Syndiqué :
Oui

Documents requis

✅ CV

Documents facultatifs

✅ Lettre de motivation

La date limite pour postuler est à titre indicatif seulement puisque nous traitons les candidatures en continu. Nous nous gardons le droit d'écourter le concours dans le cas où nous avons trouvé la personne qui correspond au profil recherché.

*Cette liste représente les compétences les plus importantes pour le poste.

La Ville de Lévis applique un programme d'accès à l'égalité en emploi notamment pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées et invite les personnes qualifiées à présenter leur candidature.

AVANTAGES



Vacances



Stationnement gratuit



Remboursement de 400\$
au programme accès
mieux-être



Assurance collective



Programme d'aide aux
employés



Congés de maladie



Congés mobiles



Congés fériés